



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E132267

VALABLE JUSQU'AU 26/07/2027

ÉDITÉ LE

04/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2011

Forme juridique : SAS

Capital : 13 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CLERMONT FERRAND 2011B01310

Siret : 538 622 838 00059

Code NACE : 3320B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 163159083 F - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 163159083 F - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ETS ROUBEYRIE

26 RUE DU PALAIS  
63500 ISSOIRE

Téléphone : 04 73 55 36 22

Portable : 06 58 99 21 27

Fax :

Site Internet :

E-mail : etablissements.roubeyrie@gmail.com

Responsabilité légale :

ROUBEYRIE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/05/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	23/04/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	23/05/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/09/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	23/04/2026
o Poêle ou insert bois	23/04/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	18/09/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.